

À l'heure où j'écris ces lignes, le budget aura été présenté et voté au conseil municipal du 28 mars. Il y aura deux pages de présentations de ce budget dans le prochain numéro du TUM. Les grandes lignes présentent une stabilité du budget de fonctionnement malgré de très fortes hausses des coûts de l'énergie et une volonté ferme de ne pas augmenter les impôts. Le budget investissements prévoit la réfection des voiries, le démarrage de la rue des Alpagnes, l'installation de l'espace de travail partagé dans le futur tiers-lieu, le lancement de la rénovation énergétique de la mairie, la reprise d'un bassin de la piscine, les aides à la rénovation du centre bourg et à la réfection des façades, la reprise du projet de travaux sur l'église entre autres.

Le budget de l'eau, dissocié du budget général, prévoit toujours l'entretien et la rénovation des réseaux, la reprise complète de portions de ce même réseau, le renouvellement d'une centaine de compteurs, la fin du travail d'étude avant travaux du captage de la Vanne et de la filtration aux Brachons avec la commune de Saint Baudille.

Un nouveau budget annexe est créé pour la gestion des équipements d'accueil touristique (camping et auberge). Nous aurons ainsi un suivi précis et transparent des évolutions financières de ce secteur. Nous apportons un fond d'amorçage de ce budget à hauteur de 109 000 €. Par la suite, ce budget devra s'équilibrer entre les recettes et les dépenses. L'augmentation des périodes d'ouverture va mécaniquement augmenter le montant de la redevance perçue par la commune, celle-ci comprenant une part fixe du même montant qu'avant et une part variable liée au chiffre d'affaire. Sont inscrites ce jour les dépenses induites par le camping soit 330 000 € de reprise du bail commercial et 240 000 € de rachat de matériels qui entrent ainsi dans le patrimoine de la commune dont une partie est encore valorisée dans le tableau d'amortissement. Avec les 40 000 € de frais inscrits dans le fonctionnement, cela fait un montant global de 610 000 € versés aux anciens gérants selon le protocole d'accord pour un équipement qu'ils avaient fait évaluer à 730 000 € par un organisme indépendant. Ceci est financé par un prêt au Crédit Agricole de 500 000 € à 3,54 % (voté en février) soit une annuité de 41 852,65 € pendant 15 ans.

Le nouveau gérant est M. Clément Garcin, fort de plusieurs années d'expérience dans l'hôtellerie-restauration. Nos objectifs d'ouverture au 1^{er} mai, d'élargissement de l'amplitude d'ouverture (camping et snack), sans impact sur la fiscalité des mensois, sont ainsi atteints. De plus, nous permettons à un jeune de se lancer dans l'entrepreneuriat. Nous sommes ainsi passés d'une situation de bail commercial illégal engagé en 2003 à une situation où la commune a repris la main sur cet outil primordial pour le tourisme local. Pour ce dossier, nous avons été suivis et accompagnés par la Préfecture pour l'aspect légal et la Direction des finances publiques pour le côté comptable et financier.

Autre sujet qui interpelle actuellement : la parution dans le TUM de mars du carnaval organisé collectivement par *Mixages*, *1,2,3 soleil*, *Temps d'parents* et la crèche. La commune de Mens et ses moyens de communication sont partenaires de la Communauté de communes et ses services. Cette information de *Mixages* est donc parue dans le dernier TUM. Le vice-président de la Comcom en charge de la vie scolaire a réagi sur le fait qu'un service de la Comcom faisait une large place aux activités d'une école alternative alors qu'il gère la compétence école du territoire et que c'est choquant au vu de la difficile mission de maintien du maillage territorial de nos écoles publiques. Cette affaire est traitée en interne à la communauté de communes et ses services. La commune de Mens quant à elle, laisse une place à *1,2,3 soleil* comme à toute association mensoise mais affirme son soutien à l'école publique. Nous ne versons aucune subvention à cette association qui ne nous le demande pas d'ailleurs. On peut également rappeler que la mission de *Mixages* est d'être un lieu d'intégration sociale ouvert à tous les publics.

Le printemps arrive; nos envies de ressortir dans notre merveilleux environnement aussi. Merci de le respecter et surtout d'être vigilant à notre consommation de l'eau. Nous sommes bien en dessous des niveaux habituels.

QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES**SOCIAL – VIE QUOTIDIENNE**

- ❖ Décision du CCAS de reconduire l'offre de tickets d'entrée pour le festival *Festistreet* pour les ados de 11 à 17 ans de la commune, cette année bon pour un achat à *la Palpitante* pour des enfants de 6 à 10 ans de la commune (du CP au CM2). Les bons seront envoyés à leur domicile d'ici la fin de l'année scolaire.
- ❖ Réorganisation du fleurissement du village en prévision de la sécheresse.
- ❖ Participation à une réunion au Département avec les partenaires de l'autonomie du territoire : EHPAD, la MRSI¹, SIAD, ADMR, psychologue, référente sociale du département, fédération des ADMR de l'Isère.

URBANISME – MOBILITÉS

- ❖ Réunion technique (avec le Département, la CCT, le CAUE, un collectif d'animation, des habitants et habitantes de Mens impliqués dans le projet) sur un dispositif d'animation artistique pour que les habitants et habitantes de Mens fabriquent des œuvres de sécurisation des entrées de bourg, notamment pour faire ralentir les voitures. En effet, après l'aménagement de la rue des Alpes dès cet automne (entrée est direction Corps), toutes les autres entrées de bourg ne pourront pas être aménagées pendant le mandat.
- ❖ Réunion sur l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, qui comprend des aides aux propriétaires pour

la rénovation énergétique de logements) avec Soliha, l'Anah et la DDT, le Département, la CCT, pour valider le projet étalé sur 5 ans. Démarrage à l'automne 2023.

ASSOCIATIONS – ANIMATION- CULTURE - JEUNESSE

- ❖ Accueil de la classe de CM2 de Mens à la mairie : les élèves ont écrit un projet de loi avec leur enseignante Mme Menvielle-Chabert. Ils ont rencontré la députée Marie-Noëlle Battistel et la sénatrice Frédérique Puissat à l'école. Le maire et les 4 adjoints, en mairie, ont participé à la présentation de leur projet qui devrait aboutir à un voyage à Paris. De nombreux échanges ont pu avoir lieu. Ils ont visité la mairie.

ÉCONOMIE - AGRICULTURE – TOURISME – FORÊT

- ❖ Réunion avec les producteurs/artisans, Trièves Action Tourisme et des élus pour envisager une meilleure attractivité du marché du mercredi pour cet été.
- ❖ Réunion de travail pour l'organisation des fêtes de la transhumance et de la laine en lien avec la commune de Châtel-en-Trièves et « Capitale champêtre de la culture ». La fête de la laine est prévue pour le 17 juin.

TRAVAUX - VOIRIE – EAU – ÉNERGIE

- ❖ Commission énergie : proposition de constituer un groupe autour de la thématique de l'eau. Il est encore possible de rejoindre la commission !

GENTIANE VERNAY

1. La Maison Ressource Santé en Isère (MRSI), financée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, a pour vocation d'améliorer les parcours de santé des isérois en situation complexe. Elle déploie ses actions dans un objectif de coopération et de décloisonnement des acteurs sanitaires, médico-sociaux, et au nom d'une approche globale de la santé.

MAÎTRES-NAGEURS

Pour la piscine municipale, la commune recherche des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) pour toute sa période d'ouverture soit :

- du 1^{er} juin au 7 juillet 2023 : 1 maître-nageur sauveteur à temps plein et 1 MNS à mi-temps (scolaires la semaine et public le week-end).
- du 8 juillet au 3 septembre 2023 : 3 maîtres-nageurs sauveteurs à temps plein.

DATE LIMITE POUR LES CANDIDATURES DES MNS 15 AVRIL 2023**ACCUEIL PISCINE**

La commune recherche également des agents polyvalents pour assurer l'accueil de la piscine, la billetterie et la tenue de la caisse, assurer également le ménage quotidien des sanitaires, et participer à la cohésion d'équipe avec les maîtres-nageurs :

- du 1^{er} juin au 7 juillet 2023 : 1 poste à mi-temps ;
- du 8 juillet au 3 septembre 2023 : 3 postes à temps plein.

DATE LIMITE CANDIDATURE DES POSTES D'ACCUEIL LE 30 AVRIL 2023

Enfin, et pour rappel, la commune recherche également un renfort pour les services techniques (cf TUM de mars avec date limite au 30 AVRIL 2023). **Un profil espaces verts est privilégié !**

Lettres de motivation et CV à adresser à la mairie de Mens.

7

Phase opérationnelle et début des premières actions



GRANDE COLLECTE : DYNAMIQUE VERTUEUSE DE RÉCUPÉRATION !

Donnez une nouvelle vie à vos meubles et objets en participant à l'aménagement du futur espace de travail partagé (co-work) !

On recherche : bureaux, chaises de bureau, grande table de réunion, petit canapé, pouf, petit fauteuil, table basse, lampes de bureau ou de chevet, casiers de consigne, vaisselle et objets de décoration...

Tout ce qui ne pourra pas être récupéré et recyclé sera acheté en lien avec l'Étrier et Emmaüs.

CONTACT : AMANDINE BOUTTIN-DELUS, 07 89 20 08 73

PROJET DE REVITALISATION TERRITORIALE.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble du projet de revitalisation territoriale ? Venez participer à la permanence mensuelle *Petites Villes de Demain* :

MERCREDI 12 AVRIL 2023 DE 16H À 18H EN MAIRIE.

Pour rappel, le document d'Opération de Revitalisation Territoriale dans lequel vous retrouverez l'ensemble de la programmation *Petites Villes de Demain*, est accessible en consultation libre à l'accueil, aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h).



NOUVEAUX ARRIVANTS OU DÉMÉNAGEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE : MERCI DE VOUS PRÉSENTER EN MAIRIE POUR LA MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES, DE VOS CONTRATS D'EAU ET DE TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES !

PARLONS D'EAU

La situation tendue sur les réserves d'eau potable de la commune l'été dernier nous a une fois de plus mis devant nos responsabilités individuelles et collectives sur la consommation.

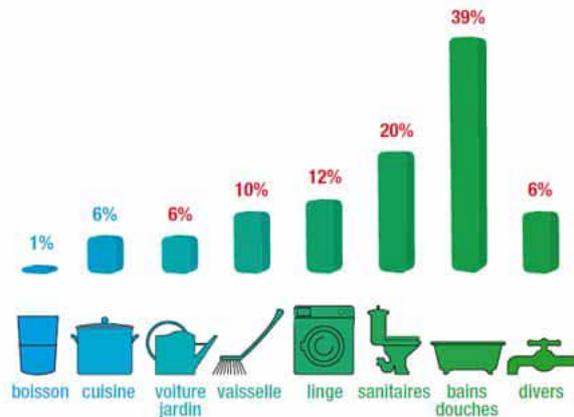
L'eau est le bien le plus précieux que nous partageons toutes et tous. L'augmentation de notre consommation depuis le début du 20^e siècle, c'est-à-dire depuis que celle-ci arrive dans nos maisons, est importante. Même si l'on constate depuis dix ans une légère baisse due certainement à une prise de conscience qui s'opère petit à petit. Et bien entendu, le prix du m³ a certainement une incidence sur nos comportements.

Au niveau individuel, chacun et chacune doit s'inscrire dans un comportement d'économie. Et bien entendu, contrôler son installation pour éviter les fuites de chasse d'eau, l'eau qui goutte au robinet... L'installation dans les maisons individuelles de récupérateurs d'eau de pluie permet aussi d'avoir des réserves pour arroser jardin et fleurs.

Au niveau de la commune, nous allons continuer à pister les fuites du réseau. La très grande longueur de ce réseau due au grand nombre de hameaux et à un habitat dispersé engendre une plus grande difficulté pour son entretien et donc un coût important qui se répercute directement sur le prix que nous payons. Une autre piste : trouver de nouvelles sources sur le territoire de la commune. Les tarifs de l'eau ont été différenciés pendant ce mandat au-delà de 200 m³ et la réflexion se poursuit sur la tarification. Les actes d'urbanisme de Mens seront bientôt accompagnés d'une recommandation sur la récupération des eaux de pluie. Enfin, la commission énergie va orienter ses travaux sur l'eau.

L'État nous avait annoncé un hiver difficile sur la production électrique et donc un risque de coupure. L'hiver peu rigoureux et l'attitude citoyenne de chacun et chacune de diminuer sa consommation nous ont permis de traverser cette période sans difficulté. Alors soyons aussi vigilant.e.s sur notre consommation en eau cet été.

DOMINIQUE GAVILLON



Source : le centre d'information sur l'eau

PRISE EN CHARGE POUR LES ÉLU.E.S DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS OU D'ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES OU AYANT BESOIN D'UNE AIDE PERSONNELLE À DOMICILE

Les élu.e.s locaux, pour se rendre disponibles afin de participer à certaines réunions obligatoires, peuvent être amenés à engager des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à domicile.



LES RÉUNIONS CONCERNÉES :

- les conseils municipaux ou communautaires ;
- les réunions de commissions créées par délibération du Conseil municipal ;
- les réunions des assemblées délibérantes des organismes au sein desquels l'élu.e a été désigné.e pour représenter la commune.

La loi prévoit depuis 2020 que l'État prenne en charge ces frais dans les communes de moins de 3 500 habitants, le montant plafond du remboursement étant le SMIC horaire.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération le 28 mars permettant le remboursement de ces frais de garde pour les élu.e.s, voulant ainsi favoriser l'accès à tous et toutes aux fonctions d'élu.e.s et permettre une diversité au sein de l'équipe municipale et des équipes futures

GENTIANE VERNAY

L'AUBERGE CHERCHE UNE NOUVELLE GÉRANCE !

La commune de Mens souhaite conclure une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour la gérance et l'exploitation de son Auberge.

L'Auberge de Mens, construction reconnue d'intérêt patrimonial remarquable, est un bar-restaurant-hôtel, située 120 rue du Breuil, en plein cœur du village. La véranda de la salle de restaurant donne sur une petite place piétonne que la commune souhaite redynamiser.

L'auberge dispose d'une salle de restauration d'une capacité comprise entre 55/60 couverts et de 10 chambres. La Licence IV est fournie par la mairie, ainsi que le matériel et le mobilier.

Une visite de l'Auberge aura lieu le jeudi 6 avril 2023 à 14h00.

ATTENTES DE LA COMMUNE :

Un lieu ouvert et accueillant, une offre d'accueil à la nuitée, une attention sur une formule « famille », une prestation repas qui diffère de l'existant autour, une mise en valeur des produits locaux et du territoire.

DATE ET DURÉE DE L'AOT :

La remise de l'équipement pourra avoir lieu dès le 1^{er} mai 2023 avec une ouverture de l'auberge-restaurant au plus tard le 1^{er} juin 2023, pour une durée d'un an **avec reconduction expresse possible d'un an.**

REDEVANCE :

– Une part fixe, établie forfaitairement à 20 000 € (vingt mille euros) hors taxes par an, payable en deux fois ;



– Une part variable fixée à 4% du chiffre d'affaires annuel. Le gérant prendra en charge les fluides (gaz-eau-électricité- chauffage et les différents abonnements).

DÉPÔT DES DOSSIERS AVANT LE 12 AVRIL 2023 À MIDI.

Pour plus d'informations sur les candidatures, vous pouvez vous adresser en mairie ou sur son site internet : www.mairie-de-mens.fr.

NOTRE FOIRE DU 1^{ER} MAI !

En ce début de printemps, la foire du 1^{er} mai donne le top départ des festivités sur notre commune.

Environ 200 exposants seront présents pour animer les rues de notre village. Cette année, elle sera encore l'occasion de se rencontrer au beau milieu des engins agricoles, voitures, vêtements, gourmandises, artisans, manèges et bien d'autres exposants.

L'année 2022 nous a permis de reprendre l'organisation de cette foire bloquée 2 années par l'épidémie COVID. Souhaitons que le temps soit avec nous.

Une belle journée de convivialité pour le plaisir de toutes et tous en perspective.

GILLES BARBE



LA CASERNE DES POMPIERS DE MENS RECRUTE DES VOLONTAIRES !

En France, quelques 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier).

- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées
- Vaccinations obligatoires : hépatite B et covid 19.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Déposer sa candidature directement à la caserne de Mens : une lettre de motivation - un CV - la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

**À Mens : 2020 -
20 sapeurs-pompiers / Début 2023 - 14**

**Sapeur-pompier à Mens,
et si j'osais franchir le pas ?**

**« On n'a pas besoin de super héros mais on a
besoin de vous ! »**

Slogan du Puy de Dôme

Temps de rencontre à la caserne avec projection d'un film à l'automne prochain

Guy Lorenzi, chef de la caserne -
contact : 06 47 55 17 00
(informations et dépôt
des candidatures)



SAMEDI 15 AVRIL,

POINT DE BASCULE, PAR LA COMPAGNIE LE GRAVILLON

La compagnie est en tournée 100 % vélo, dans tout le Trièves, avec le **spectacle « Point de bascule »**, des **ateliers « Inventons nos vies bas carbone »** et des **ateliers « point d'appui »**, le tout accompagné de repas bio, végétariens et locaux.

Une étape est prévue à Mens le **samedi 15 Avril, la salle des Sagnes.**

AU PROGRAMME :

- 18h00 : Ateliers : Inventons nos vies bas carbone
- 19h30 : Repas
- 20h30 : Spectacle : Point de bascule

Tout est à prix libre.

Ateliers et Repas

sur réservation au 07 78 64 34 19

**POINT DE
BASCULE**

le GRAVILLON
Une conférence de
Barthélémy Champenois



UNE CARTE AU DÉTOUR D'UNE RUE !

Lors d'une matinée d'hiver à l'accueil de loisirs de Mixages, les enfants de 6 à 11 ans ont été invités à écrire leurs souhaits et raconter leurs petits bonheurs.



Mises en couleurs et décorées d'escargots peinturlurés, ces cartes ont été accrochées dans les ruelles de Mens durant tout le mois de mars pour vous faire sourire, pour une petite pause pétillante ou pour vous faire redécouvrir les rues de Mens

Merci d'avoir partagé nos petits bonheurs !

**LES ENFANTS ET L'ÉQUIPE D'ANIMATION
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MIXAGES**

5^e RENCONTRE-ÉCHANGES

Trièves

TROUBLES DES APPRENTISSAGES ET HANDICAP : VOUS SOUTENIR !

VOTRE ENFANT A DES BESOINS PARTICULIERS. VOUS ÊTES UN ADULTE CONCERNÉ PAR LE HANDICAP : VENEZ TÉMOIGNER DE VOS AVANCÉES ET DE VOS DIFFICULTÉS DU QUOTIDIEN AFIN D'ÉVOQUER ENSEMBLE DES SOLUTIONS.

SAMEDI 29 AVRIL 2023 9H30 - 12H MIXAGES À MENS

Mixages

Renseignements et inscriptions : 04 76 34 27 02 / accueilmixages@cdctrièves.fr

NOUS AVONS FAILLI POUSSER LES MURS !

Jeudi 16 mars dernier, l'association Cueille La Vie et l'association Club *Bel Age* ont organisé conjointement leur traditionnel LOTO dans l'Espace Culturel de Mens.

Nous avons failli pousser les murs ! s'exprime une personne de l'organisation, tellement il y a eu de participants...

C'est en effet 110 personnes remplies d'optimisme qui sont venues participer à cet événement.

Tout l'après-midi, se sont succédé Quines et Cartons Pleins au cours de 5 parties animées par Lucette Joubert et Jean-Simon Pennequin au boulier, relayés par des rapporteurs Jean-Luc Guichard et Roger Billet.



Les deux associations étaient ravies de constater ce succès. Une vingtaine de résidents de l'EHPAD de Mens étaient notamment présents, accompagnés par Roger et Chantal.

Tout le monde est reparti content, certains plus chanceux que d'autres, mais tous, heureux du déroulement de l'après-midi.

Les deux associations remercient chaleureusement les commerçants du canton de Mens, pour leur participation, généreuse et très appréciée à ce loto.

Les bénéfices, partagés équitablement, seront utilisés par *Cueille La Vie* afin d'organiser animations et spectacles au profit des personnes âgées hébergées à L'Obiou et par le Club *Bel Age* pour subventionner ses activités.



**VENDREDI 7 AVRIL
À 20H00, SPECTACLE
SALLE DES SAGNES**

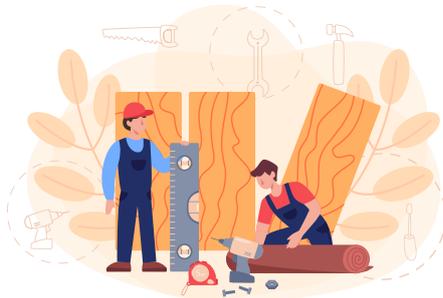
Le jour J de Mademoiselle B
**Réservation possible
au secrétariat de mairie**



AU TOUR DU BOIS

Le 7 mai
Place Paul Brachet
De 9h00 à 17h00

Animation par RABOT COPEAU et démonstration :
taille aux couteaux /tour/sculpture Troc machines
/outils/pièces détachées /outils collections /
meubles à / ou retaper Brocante et vide grenier »



PHILIPPE MONCADA EXPOSE À LA MAIRIE !

Son exposition est visible à la mairie jusque début mai !



**LE RAID
CENTRALESUPÉLEC
PASSE PAR MENS !**

Le dimanche 30 avril, venez voir les 150 concurrents de ce Raid alliant trail et VTT passer près de chez vous.

Cette course entièrement organisée par des étudiants de l'école d'ingénieur CentraleSupélec est partie de Montbrun-les-Bains le 26 avril pour atteindre Mens en cette dernière journée de course. Pour l'occasion, les étudiants de l'association vous réservent un petit village d'activités pour célébrer ensemble le sport et le patrimoine local. Petite particularité, un tiers des concurrents viennent du monde de l'entreprise : EDF, BNP Paribas, Dior... n'hésitez pas à venir échanger avec eux sur place.

À bientôt sur la ligne d'arrivée !

LE RAID CENTRALESUPÉLEC





FRANÇOIS MAITRE, UN ARCHIPRÊTRE DE CHOC... !

CHANOINE HONORAIRE DU CHAPITRE DE GRENOBLE,
 PUIS CURÉ ARCHIPRÊTRE DE MENS DE 1837 À 1866

François Maitre est né à St-Honoré le 1er avril 1800, seul garçon avec 5 sœurs, Marie, Rose, Julie, Marie-Anne et Victoire-Madeleine ; il est devenu prêtre et a été nommé successivement à Grenoble puis à Mens, où il est resté jusqu'à la fin de ses jours. Il avait pris la suite du curé Molin (décoré de la légion d'honneur en 1837, en pendant, dit-on, de celle du pasteur André Blanc en 1833).

Son souvenir est encore visible au cimetière communal, au centre du secteur catholique avec un oratoire auquel est adossé l'ancien « christ » tombé de la croix des abreuvoirs. À l'intérieur de cet oratoire il est écrit *je suis la résurrection et la vie* (Jean 11/25).

Ce prêtre a marqué **la période du Réveil** du milieu du 19^e siècle à Mens, où il se considérait apparemment en terre de mission, contre les méchants hérétiques (les protestants).

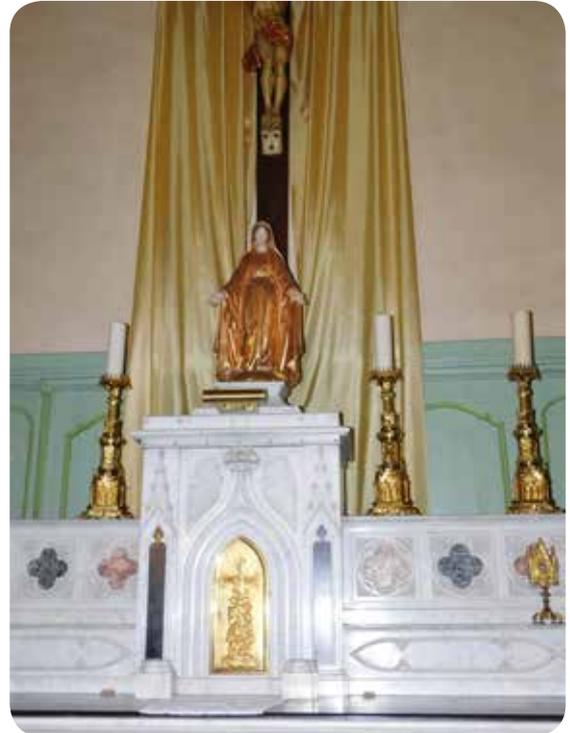
Il a œuvré pour l'embellissement de l'église Notre Dame de Mens :

- ouverture des fenêtres de la nef et achèvement des chapelles latérales ;
- nouvelle cure construite sur le jardin curial ;
- achat d'un autel monumental en marbre, et du sol en pierre des Ardennes ;
- mise en place d'une table de communion (aujourd'hui démantelée) ;
- en 1840 achat de terrain et construction de la maison du Pont ;
- en 1864 achat du terrain Francou au Petit Breuil, pour 25000 Frs, et construction d'une école de garçons catholiques, ceci avec l'argent de l'évêque, qui paraît avoir été mis devant le fait accompli ! C'est devenu aujourd'hui le bâtiment de *Label vie* ;
- en 1839, puis en 1860, il conteste la surélévation du mur du jardin de la cure par un cheneau et une génoise débordants (il s'agissait de faire un hangar pour les calèches de l'hôtel « du palais » construit par Luya en 1842...).

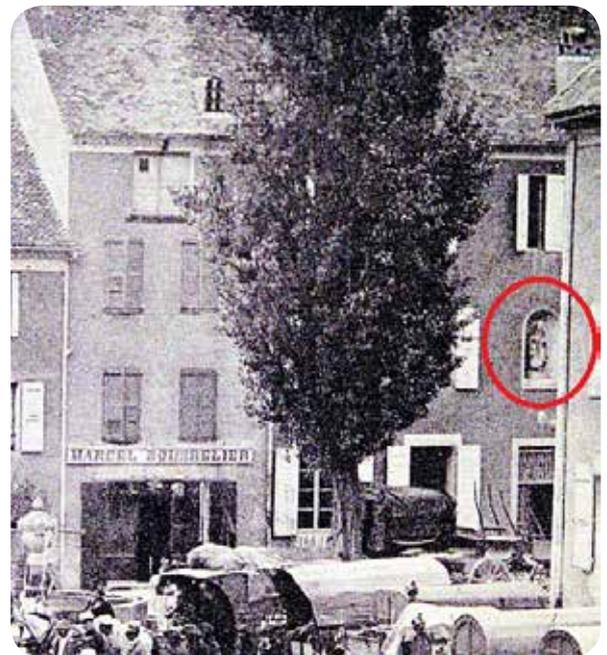
Il est aussi l'acteur de protestations nombreuses auprès de son évêque concernant les agissements des « sectaires¹ » du Trièves :

- il lui rapporte le détail du déroulement du synode protestant ayant eu lieu à Mens !
- en 1849 il enguirlande carrément le curé de Tréminis d'avoir laissé ses fidèles aller au temple de Château Bas lors de la célébration du 14 juillet, avec un *Te-Deum* !
- en 1862 il lance « l'affaire Cambefort » : ce pasteur aurait voulu traverser une procession en emballant son cheval. Ceci montera presque au ministre !
- en 1862 il s'oppose à la nomination d'un pasteur à Tréminis. *Etc.*

Son vicaire Joseph Tavernon a laissé un récit un peu fantastique de son arrivée dans le Trièves, et des trois « tantines » de la cure (les 3 sœurs non mariées de l'archiprêtre).



L'autel de l'église ND de Mens



L'ancienne école de garçons catholiques avec une statue de la Vierge dans la niche centrale et l'arbre de la liberté de 1848 (photo de 1910)

Sources :
 Archives diocésaines de Grenoble/relevés 2011
 AM St-Honoré, Mens
 ADI (notaires)

1. C'est ainsi qu'il appelait les protestants

les jeux de Pâques

Ce mois-ci, une spéciale peinture.

Amusons nous avec les belles couleurs des tableaux de Malevitch, Soulages...

Les mots croisés de Mondrian



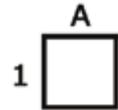
Horizontalement :
jaune, rouge, blanc,
bleu, blanc, blanc
Verticalement :
blanc sur rouge,
rien ne bouge

LE SUDOCHECKOKU du N° 261



solution l'année prochaine

Le mot croisé de Malevitch



vertical :
horizontal.

Le jeu des 17 458 953 erreurs.

Saurez-vous trouver toutes les erreurs glissées entre ces deux tableaux ?



John Lee Hopper
Le blues du pompiste un jour de grève



Bernard Vermeer
À la recherche des fourmières

Solutions des jeux précédents : 1A:oui / 2:Karl Marx / 3: Nicole Avril / 4: Bernard Dimey / 5: J'oins



Retrouvez encore plus de jeux super amusants
en scannant le QR code pour téléphone fixe suivant :



Le dicton du mois :

On comprend bien souvent l'inverse de ce qu'on veut dire et toujours réciproquement.



Les légumes anciens oubliés du Trièves qu'on n'a jamais retrouvés depuis qu'on les a oubliés.

Aujourd'hui : Le Poinet

N.c.n : Du latin ou du grec, c'est selon.

Né du croisement naturel entre un poireau bleu et un navet bouledogue.

La rave est la partie qui peut se déguster. Elle se marie traditionnellement avec un steak à cheval et une fraise tagada.

L'année prochaine dans les recettes oubliées jamais retrouvées :
L'aligot-bouillabaisse au poisson de roche volcanique.

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME AVRIL 2023

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30 À MIXAGES

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

♦ **MERCREDI 5** à Mixages, temps de jeux et d'échanges pour les plus grands (*Accueil jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30*) et atelier massage pour les bébés de 3 mois au déplacement, animé par Claire Gonzales, masseuse (*accueil à partir de 9h30 et atelier de 10h à 11h, réservation obligatoire*)

♦ **MERCREDI 26** à Mixages, temps de jeux et d'échanges et parcours de motricité – *Accueil jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30* (l'atelier « hors les murs » prévu initialement à Lalley est reporté en mai)
Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

CHAPITRE 4/6

« LA GRANDE FRISE DES GLACIATIONS »

LE 26 AVRIL DE 10H À 12H
CIEL, MON GLACIER !
À L'ESPACE CULTUREL

Quatrième rencontre du cycle d'animations autour de la glaciologie et du climat.

À travers un jeu collaboratif intitulé *frise des glaciations* Névé vous propose un voyage dans le temps pour découvrir comment les glaciers ont façonné notre Terre et notre région. Comme chaque mois, l'atelier est pensé

pour les adultes et pour les jeunes, tout le monde y trouve son compte à partir de 7-8 ans.

DATE DE LA SÉANCE SUIVANTE :
24 MAI, EN SALLE.

Modalités d'inscriptions

5€/pers/atelier, 15pers. max/atelier

Si possible, inscriptions jusqu'au lundi soir (avant l'atelier), par email contact@neveasso.fr ou 07 61 66 71 26



POPODAÏ #2 – 3 AU 8 MAI 2023 @ MENS

Pour sa deuxième édition, ce micro-festival, organisé par la librairie la Palpitante, continue sur sa lancée : petites formes, rencontres, lectures, musiques classiques et contemporaines, et marché de poterie et de poésie.

Le programme sera disponible bientôt à La Palpitante et ici et là et sur le site internet de la librairie.

D'ors et déjà et pour se faire une petite idée, voilà, en vrac et désordre quelques-unes des propositions :

Toute la semaine la Serendipe, caravane-bibliothèque poétique et ateliers d'écriture / L'apéro

di(vi)natoire Poétique et Culinaire / Un concert d'ogresses / Un atelier de gravure avec La Graffeuse (Bombyx) / Un récital piano et un récital violoncelle en classique, baroque, contemporains et improvisés / Un P'tit bal du samedi soir / Olga, un concert/spectacle de l'ensemble Batida (Genève) / Un spectacle de théâtre d'ombres + goûter / Des lectures plus ou moins improvisées / Un banquet du marché / ... et plein d'autres choses encore...

Et

Le Marché des éditions de poésie et des potières et potiers (Samedi 6 Mai et Lundi 8 Mai).





MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HERANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES AVRIL 2023

LUNDI 3

LE REPAS D'ISABELLE
EXCEPTIONNELLEMENT
AU PRESBYTÈRE à MENS
Venez cuisiner, dès 10h
ou juste pour déjeuner !

MERCREDI 12

**SORTIE HABITANTES ET
HABITANTS / FAMILLES /
GRANDS-PARENTS**
**LE PALAIS DU FACTEUR
CHEVAL (Drôme)**

Transport en car, tarifs selon
quotient familial, infos et
inscriptions auprès de Mixages

VACANCES D'AVRIL

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS
ACCUEIL DES JEUNES 11-17 ANS

Inscriptions :

sur le Portail Familles www.cc-trieves.fr
ou par email : lienfamilles@cdctrieves.fr
ou par téléphone : 04 76 34 46 61 ou
06 45 53 80 64

retrouvez les programmes sur le site de
la communauté de communes du Trièves :

www.cc-trieves.fr
onglet "Centres de loisirs".

TOUT AVRIL

EXPOSITION DE TOILES

Lors des FESTI'STREET,
l'association DésacorspDé a
organisé un concours sur toile
avec un thème différent
chaque année. Durant 1 an les
toiles tournent dans tout le
Trièves !

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h30 à 17h30
à Mixages

SAMEDI 29

TROUBLES DES APPRENTISSAGES ET HANDICAP

Échange et récolte des
besoins

(besoins particuliers pour
votre enfant, adulte concerné
par le handicap, etc)...

Venez trouver du soutien !
Ouvert à toutes et tous !

9h30 à 12h à Mixages
Informations à Mixages au
04 76 34 27 02 ou
accueil.mixages@cdctrieves.fr

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



DIMANCHE 9 AVRIL : « MON CRIME » 1H42

Comédie dramatique de François Ozon
avec Nadia Tereszkiewicz, Rebecca Marder, Isabelle Huppert

Dans les années 30 à Paris, Madeleine Verdier, jeune et jolie actrice sans le sou et sans talent, est accusée du meurtre d'un célèbre producteur. Aidée de sa meilleure amie Pauline, jeune avocate au chômage, elle est acquittée pour légitime défense. Commence alors une nouvelle vie, faite de gloire et de succès, jusqu'à ce que la vérité éclate au grand jour...

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com



DIMANCHE 23 AVRIL : « LA CHAMBRE DES MERVEILLES » 1H38

De Lisa Azuelos, par Fabien Suarez, Juliette Sales
Avec Alexandra Lamy, Muriel Robin, Hugo Questel

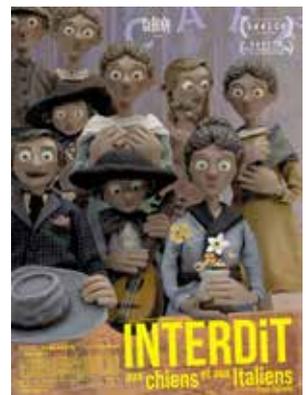


La vie toute tracée de Thelma prend un détour tragique lorsqu'un accident plonge son fils Louis, 12 ans, dans le coma. Déterminée à le réveiller par tous les moyens, elle va faire le pari fou d'accomplir une par une les « 10 choses à faire avant la fin du monde » qu'il avait inscrites dans son journal intime, pour lui montrer tout ce que la vie a de magnifique à lui offrir. Mais ce voyage dans les rêves de son adolescent l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait... jusqu'à raviver son propre goût à la vie.

DIMANCHE 30 AVRIL : INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS, 1H10

Film d'animation d'Alain Ughetto

Début du XX^e siècle, dans le nord de l'Italie, à Ughettera, berceau de la famille Ughetto. La vie dans cette région étant devenue très difficile, les Ughetto rêvent de tout recommencer à l'étranger. Selon la légende, Luigi Ughetto traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée. Son petit-fils retrace ici leur histoire.



Organisé par Prochaine Sortie
et l'Écran Vagabond
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) :
3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

06 23 77 25 18

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

Délibération camping municipal.

Lors du conseil municipal du 28 février 2023, nous avons voté contre la délibération concernant l'indemnisation de la SARL BLV loisir à hauteur de 610000 € - *Rappel cette indemnisation fait suite à la résiliation par la commune du bail commercial avec la SARL BL loisirs pour la gestion du camping ; la SARL BL loisirs ayant racheté le fonds de commerce au précédent gestionnaire pour un montant de 600 000 € en 2017.*

En effet pour des raisons tout d'abord humaines et ensuite budgétaires nous nous sommes opposés depuis le 20 septembre à la modification du mode de gérance du camping

Sur le volet humain : on peut s'étonner que la délibération fasse référence à « un commun accord » alors que la volonté des gérants, qui ont fortement investi dans le camping qui résident à Mens et y ont acquis une habitation, était de poursuivre leur activité.

Sur le volet financier : même si, grâce aux bonnes gestions successives des municipalités précédentes et à l'absence d'investissements importants depuis 3 ans, la situation permet de financer ce projet, nous pensons que l'argent aurait dû être utilisé pour des actions d'intérêt général. Le coût total de cette décision sur 15 ans est de 783 000 € se répartissant de la façon suivante : indemnisation de 610 000 € (emprunt de 500 000 € et 110 000 € de fonds propres), intérêts d'emprunt sur 15 ans à 153 000 € et les frais liés à la transaction estimés à 20000 €.

Sachant que les programmes de travaux lancés par la commune bénéficient d'un taux moyen de subventions de 50 %, cette somme aurait donc permis d'investir plus de 1 500 000 € dans des actions liées à l'amélioration du centre bourg, des chemins ruraux, la transition écologique, la gestion de l'eau, la mise en place des projets dans le cadre de « petite ville de demain ».

Sur le volet juridique : contrairement à ce qui nous a été dit depuis le 20 septembre, une solution alternative était possible et nous avons soumis au conseil municipal une délibération dans ce sens proposant le passage du camping dans les biens privés de la commune, le maintien du fonds de commerce et du gérant actuel.

Les quelques mots échangés ne constituent pas un débat à la hauteur des impacts en cause. Aucune précision notamment concernant les motivations objectives et les enjeux. Le vote l'a confirmé avec 12 voix pour et 3 voix contre la décision de l'actuelle majorité.

Pour la suite, compte tenu de notre opposition à cette décision et de l'absence de présentation d'un projet clair la justifiant, nous avons décliné la proposition de participer au jury de recrutement du futur gérant.

Nous serons vigilants sur la manière dont ceci pèse sur le budget communal et sur la poursuite du développement de cet outil, qui contribue à l'activité économique de Mens et du Trièves.

Vie scolaire à Mens

Lors de la commission vie scolaire de la communauté de communes du Trièves qui s'est réunie le mercredi 8 mars dernier, Mr Vidon, Vice-Président en charge des écoles a alerté les élus sur la situation des écoles publiques du territoire.

D'une part, le Collège du Trièves subit à la rentrée prochaine une baisse de la dotation globale de l'établissement. Cela aura un impact non négligeable sur la classe sport, dont le nombre d'heures diminuera et sur certains cours de TP, qui pouvaient encore être dédoublés et qui ne le pourront plus à la rentrée 2023. Mais cela induira aussi une augmentation du nombre d'enseignants qui partageront leur temps de travail sur plusieurs établissements. Cette baisse de dotation se fera au détriment des élèves, au détriment des projets pédagogiques et de la vie scolaire.

Les parents d'élèves et les élus du territoire se sont mobilisés aux côtés des enseignants pour une journée d'action.

Par ailleurs, un nouveau Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a pris son poste à l'automne dernier. Il gère notamment les écoles du 1^{er} degré. Dans ses premières directives, celui-ci souhaiterait rebattre les cartes et procéder à une redistribution des postes d'enseignants. Entre autres, la fermeture des classes uniques et la remise en cause

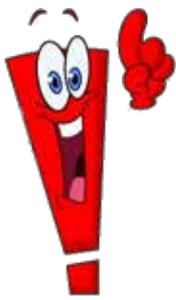
des postes EMALA. Pourtant, dans le cadre de la loi Montagne, aucune école ne peut être fermée sans l'accord préalable du maire de la commune concernée.

Le Président de la CDCT et Mr Vidon souhaitent rencontrer le DASEN afin qu'il prenne en compte les spécificités du territoire. Nous resterons en alerte afin de suivre l'évolution de la situation et conserver sur le territoire un service public de proximité.

C'est à un moment où l'école publique se trouve en difficulté et où nous nous devons de la soutenir que nous avons vu dans le TUM de mars une page entière faisant la publicité du carnaval de l'école privée 1,2,3 Soleil. Pour rappel dès le mois de décembre 2021 (TUM n° 246) nous avons interpellé la municipalité de la publicité faite au sein du journal communal pour l'école Steiner et du risque de perte d'effectifs pouvant entraîner la fermeture de classes de l'école communale.

Nous rappelons que la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire du 30 octobre 1886 oblige chaque commune à se doter d'au moins une école publique et à la soutenir.

Cette publication dans le TUM a fait réagir de nombreux élus et Mr le maire de Mens a répondu par mail. Nous souhaiterions qu'il réponde aux mensois qui ont été également interpellés par cette publication.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LA MATERNITÉ DE MENS

Erratum + Appel à témoignages, anecdotes, articles, photos, informations diverses :

Le portrait du mois de mars a suscité quelques retours concernant la maternité dont la domiciliation n'était pas dans les locaux occupés par Mixages mais au 179 rue docteur Sénebier.

Martine Joubert et Andrée Charles par leur courrier en soient ici remerciées ainsi que Marylise Avenas qui la première m'en fit la remarque verbalement.

S'est aussi révélé un réel intérêt à mieux connaître l'histoire de ce lieu qui a vu naître tant de mensois.e.s.

Aussi, l'idée est venue de consacrer un portrait à la maternité de Mens à partir de vos témoignages, anecdotes, articles, photos, informations diverses dont personnes à contacter. Ainsi, Martine et Andrée, retrouveront-elles les éléments qu'elles ont déjà bien voulus nous transmettre.

Si vous en aviez l'élan, merci de remettre tout document au secrétariat de la mairie ou vos contacts pour une éventuelle rencontre avec moi.

Bien à vous,

SOAZIG BREYSSE

RAYMOND MAUREL

Raymond Maurel, décédé à l'âge de 82 ans et enterré le 7 mars à Mens, était un ancien agriculteur, figure du village. Il avait la ferme familiale à Pierregrosse.

Il était discret, parcourait la campagne pour greffer des arbres, adorait les livres (c'était un visiteur assidu de la Palpitante, parlez-en à Raphaël !), était intarissable quand on le faisait parler sur toutes sortes de sujets ; il nous a permis à Anahid et à moi de nous installer en nous vendant la parcelle où nous avons construit notre ferme.

Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

REMY BACHER



LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - <i>Vespa Crabro</i>	Frelon asiatique - <i>Vespa Velutina</i>
Tête rousse et visage jaune	Tête noire et visage orangé
Thorax noir et roux	Thorax noir
Abdomen jaune avec des dessins noirs	Abdomen noir avec une large bande orangée
Pattes rousses	Extrémité des pattes jaune

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

ASSOCIATION LES POUCES VERTES

NAISSANCES ;

BASILE, KLUANE BASSO NÉ LE **28 FÉVRIER 2023**

DÉCÈS :

M. MAUREL RAYMOND DÉCÉDÉ LE **27 FÉVRIER 2023**

M. CHEYLAN ROGER DÉCÉDÉ LE **6 MARS 2023**

Guy Lorenzi :

*"Il faut avoir une âme d'équipe
et une âme à aider les gens"*

Chef de la caserne des pompiers de Mens, Guy Lorenzi a rédigé un appel à volontaires que l'on a pu découvrir dans ce numéro, page 6.

Guy est aussi connu pour ses fonctions municipales en tant qu'agent technique polyvalent, et peut-être également comme jardinier, cueilleur de champignons, ancien joueur de foot et chasseur solitaire accompagné de son seul chien. Mais nous focaliserons ce portrait sur son parcours à la caserne des pompiers.

Guy entre sapeur-pompier volontaire en 1989, à 21 ans. Avant cela, il obtient en 1986 un CAP de charpentier puis occupe jusqu'en 1989 un emploi dans l'entreprise Carton à Mens, avec une coupure en 87-88 pour répondre à l'appel sous les drapeaux.

À partir de 1989 et jusqu'en 2007, année de sa prise de fonction au sein de l'équipe municipale, c'est dans l'entreprise Merle de La Mure, entreprise de charpente puis, également entreprise de pompes funèbres, que Guy met en œuvre ses compétences professionnelles.

Parallèlement donc, il consacre une partie de son temps libre pour son engagement en tant que pompier, sorties et formation : trois semaines de 40h de formation de base en caserne auxquelles se sont rajoutés le permis poids lourd pour la conduite des camions feu de 14T et le cod1, examen autorisant le maniement de la pompe à l'arrière du camion.

S'ensuit chaque année depuis, une formation continue obligatoire de 4x10h00 de manœuvre, pour le maintien des acquis.

De caporal, il a gravi peu à peu les échelons jusqu'au grade de lieutenant en janvier 2013 qui lui permet d'assurer la fonction de chef de caserne, la gestion de l'équipe avec 1 réunion par trimestre et la mise en lien avec une psychologue en cas de besoin, la gestion des bâtiments, de l'habillement, du parc roulant, et enfin la relation avec l'État-major de Fontaine. Et c'est aussi auprès de lui que les candidat-e-s ont à déposer leur lettre de motivation en vue d'un entretien. « *Il faut avoir une âme d'équipe et une âme à aider les gens* » souligne Guy.



SOAZIG BREYSSE

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 25 avril 2023 à 18h30

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

STAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE MAI : 12/04/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr